LA

## SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE D'ANGERS

## SOMMAIRE

I. Calendrier liturgique. — Adoration perpétuelle. — Offices et Réunions. — II. Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque d'Angers au clergé et aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de son retour de Rome, sur la Papauté (suite). — Renouvellement de la Consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus en 1900. — III. Fête-Dieu. — IV. Diocèse d'Angers : Procession générale du Très Saint-Sacrement. — Conférence ecclésiastique. — Pèlerinage de Parayle-Monial. — Retraite ecclésiastique à Saint-Michel de Laval. — Communions d'enfants. — La Congrégation du Bon-Pasteur. — Pèlerinages franciscains. — Procession de la Fête-Dieu à l'hospice Sainte-Marie. — Monseigneur Dupont à Gesté. — M. l'abbé Lebleu, curé d'Ambillou. — La messe des pauvrès à la Trinité. — Missionnaires angevins. — Rome. Fête de la canonisation (suite).

## CALENDRIER LITURGIQUE

DIMANCHE 17 JUIN. — Dimanche dans l'octave du Très Saint Sacrement et du deuxième après la Pentecôte. — Semi-double, couleur blanche. — A la messe, mémoire de l'octave; Credo, préface de la Nativité. A vêpres, mémoire de l'octave, de saint Marc et de saint Marcellien, martyrs.

Aujourd'hui a lieu la fête publique du Très Saint Sacrement. Saint François Régis naquit dans le diocèse de Narbonne; entra à 18 ans dans la Compagnie de Jésus et donna, pendant son noviciat, l'exemple de la plus grande ferveur. Devenu prêtre, il se dévoua avec zèle aux missions parmi les pauvres et les gens de la campagne. Il pratiqua la plus dure pénitence. Célèbre par ses miracles, il mourut en 1640 au village de Louvesc, où son tombeau est environné de la vénération des fidèles.

Lundi 18. — De l'octave. — Semi-double, couleur blanche. — Mémoire des saints martyrs Marc et Marcellien.

MARDI 19. — SAINTE JULIENNE DE FALCONIERI, vierge. — Double, couleur blanche. — Mémoire de l'octave et des saints Gervais et

Protais, martyrs.

Julienne naquit à Florence, en 1280, de parents illustres. A l'âge de 16 ans, elle quitta le monde pour embrasser l'état de virginité et institua le tiers-ordre des Servites de Marie. Sa charité ne connaissait point de bornes, surtout lorsqu'il s'agissait de réconcilier des ennemis, de retirer les pécheurs du désordre ou de soulager les malades. Dans sa dernière maladie, ses vomissements ne per-